

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE

À l'occasion de la 86^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), qui s'est tenue du 20 au 25 mai 2018, les élections pour le renouvellement de la composition du Conseil et des Bureaux des Commissions régionales et des Commissions spécialisées se sont déroulées avec succès. Tout poste vacant entre deux élections sera pourvu par le biais d'élections organisées au cours de la Session générale correspondante. Il est à souligner que les membres des quatre Commissions spécialisées étaient pour la première fois élus à l'issue du nouveau processus de sélection adopté par la Session générale de l'année précédente.

Après évaluation indépendante par un comité d'évaluation des candidatures recevables à l'issue d'un appel à candidature, une liste de candidats établie par le Conseil a été mise à la disposition des Délégués 60 jours avant la Session générale. Une liste définitive de candidats pour chaque région a ensuite été étudiée dans le cadre des réunions des Commissions régionales, les Présidents présentant les résultats la veille des élections.

Les élections ont eu lieu lors de la séance administrative de façon séquentielle, poste par poste, principalement par vote électronique ou à main levée lorsqu'un seul candidat était proposé pour le poste. Les membres élus exerceront un mandat de trois ans renouvelable. Les candidats qui n'ont pas été élus seront sollicités pour contribuer par leur expertise, en tant que de besoin, aux groupes *ad hoc*.

À l'occasion de ces élections, le Docteur Mark Schipp, élu au poste de Président du Conseil, a défini trois domaines clés, à savoir l'engagement et la participation, la transparence et le renforcement du rôle des vétérinaires. Ces principaux axes de travail serviront à l'élaboration du Septième Plan stratégique de l'OIE (2021-2025).

Membres du Conseil de l'OIE

Bureaux des Commissions régionales

Membres de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres (Commission du Code)

Membres de la Commission scientifique pour les maladies animales (Commission scientifique)

Membres de la Commission des normes biologiques

Membres de la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques (Commission des animaux aquatiques)

Organisation générale

ACTES OFFICIELS

► RÉOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Élections des membres du Conseil, des Commissions régionales et des Commissions spécialisées



© OIE/MaurineTric

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE

Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France

Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int